



# COMITÉ DES PARTENAIRES

Bertrand Dupain, directeur général par intérim

16 janvier 2023



# Mise en situation

En 2008, le Conseil scolaire francophone et tous ses partenaires soulignaient l'importance de la collaboration des parents, des élèves, du personnel enseignant et de soutien, de la direction et la communauté pour offrir une éducation de qualité.

En 2008 et 2015, un guide d'accompagnement était publié. Il était le travail de tous. Il soulignait un modèle de gestion participative large au sein de chaque école.

Dans les années suivantes, le syndicat des enseignants interdisait la participation de ses adhérents à cette instance.

En 2018, le guide d'accompagnement était révisé et réactualisé. Cette initiative faisait suite à la réitération du Conseil d'administration de confier l'élaboration du *School Plan* au Comité des partenaires de chaque école en conformité avec la Loi scolaire de la province (février 2016) et de la politique P 701 du CSF.

# Aujourd'hui

Aujourd'hui, le nouveau Conseil d'administration du CSF (2022-2026) désire réaffirmer sa confiance dans les Comités des partenaires et il enjoint chaque école sous sa juridiction à persister ou à rétablir ce modèle de gestion participative.

Le nouveau CA également invite le syndicat des enseignants à réintégrer le Comité des partenaires et lui assure d'être totalement ouvert à tout aménagement qui devrait être apporté à condition qu'il ne limite pas les prérogatives des autres partenaires.

Enfin, le Conseil d'administration du CSF mandate le directeur général par intérim d'initier une nouvelle révision du guide d'accompagnement en collaboration avec les partenaires impliqués dans l'organisation et le fonctionnement du Comité des partenaires dans les semaines à venir.